

## AVIS PUBLIC



### AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(The English version follows)

#### **Projet de Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, remplaçant le Règlement relatif à l'entretien des bâtiments (07-034)**

Lors de son assemblée du 15 mai 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ». Ce règlement remplace le Règlement sur l'entretien des bâtiments (07-034).

Le règlement proposé aura pour effet de:

- préciser la portée et les rôles principaux du règlement, soit d'empêcher le déperissement des bâtiments situés sur le territoire de la Ville, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure;
- apporter de nouvelles définitions de « bâtiment patrimonial », « éléments extérieurs d'un bâtiment », « enveloppe extérieure d'un bâtiment » et « ouverture d'un bâtiment »;
- préciser les dispositions générales pour le bon état de l'enveloppe extérieure d'un bâtiment, de ses éléments extérieurs, de ses éléments de structure, de ses ouvertures, du clapet anti-retour et des appareils de plomberie et de chauffage;
- apporter de nouvelles dispositions relatives aux bâtiments vacants;
- introduire une nouvelle mesure réglementaire exigeant l'enregistrement des bâtiments vacants;
- modifier le cadre pénal;
- apporter des ajustements en cohérence aux règlements complémentaires qui relèvent du conseil municipal, soit les règlements 11-018 et 03-096.

Le règlement proposé ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

#### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation est désignée pour consulter la population de la Ville de Montréal sur le projet de règlement. L'assemblée publique de consultation vise à éclairer la prise de décision des personnes élues qui siègent au conseil municipal.

**DATE ET HEURE :** **Mardi 6 juin 2023, de 13 h 30 à 16 h**

**Salle du conseil, hôtel de Ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier**

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

L'assemblée sera disponible en webdiffusion sur la page web de la consultation.

Lors de cette assemblée, le Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal présentera le projet de Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. La présentation sera suivie d'une période de questions et de commentaires du public présent dans la salle d'assemblée, puis d'une période consacrée à la lecture des questions et commentaires du public qui assiste à distance à l'assemblée. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la Commission.

**PARTICIPER EN POSANT UNE QUESTION OU EN ÉMETTANT UN COMMENTAIRE**

La Commission invite toute personne qui souhaite poser une question ou émettre des commentaires en lien avec l'objet de la consultation à s'inscrire en remplissant le [formulaire en ligne](#) disponible sur la page de la consultation, **entre le vendredi 19 mai et le mardi 6 juin 2023 à 13 h**. Il sera également possible de s'inscrire sur place pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée.

**DOCUMENTATION**

La documentation utile pour comprendre le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site web des commissions à la page consacrée à la consultation.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir copie des documents en appelant au 514 872-3000 ou par courriel : [commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca).

Le projet de règlement peut également être consulté au Service du greffe de la Ville de Montréal.

**RENSEIGNEMENTS** : Service du greffe  
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau  
de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514 872-3770  
Télécopieur : 514 872-5655  
<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>  
[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)  
[@Comm\\_MTL](#)

Fait à Montréal, le 19 mai 2023

Le greffier de la Ville,

Emmanuel Tani-Moore, avocat

## PUBLIC NOTICE



### NOTICE OF PUBLIC CONSULTATION MEETING

#### **Proposed By-law concerning building occupancy and maintenance, replacing the By-law concerning building maintenance (07-034)**

At its May 15, 2023 meeting, city council adopted the draft by-law titled "By-law concerning building occupancy and maintenance", which replaces the By-law concerning building maintenance (07-034).

The proposed by-law aims to:

- set out the scope and main purposes of the by-law, which are to prevent the deterioration of buildings located on Montréal territory, protect them from the elements and preserve their structural integrity;
- add new interpretations for the terms "heritage building", "exterior building elements", "exterior building envelope" and "building opening";
- set out general provisions to ensure that a building's exterior building envelope, exterior elements, structural elements, openings, check valve and plumbing and heating fixtures are kept in good condition;
- add new provisions for vacant buildings;
- introduce a new by-law measure requiring the registration of vacant buildings;
- amend the penal framework;
- make adjustments to ensure consistency with complementary by-laws under city council jurisdictions, such as by-laws 11-018 and 03-096.

The proposed by-law does not include any provisions subject to approval by way of referendum.

#### **PUBLIC CONSULTATION MEETING**

In accordance with section 125 of the *Act respecting land use planning and development* (CQLR, c. A-19.1), the Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (committee) has been designated to consult with Montrealers on the proposed by-law. The purpose of the public consultation meeting is to inform the decision-making process of elected officials who sit on city council.

**DATE AND TIME:** **Tuesday, June 6, 2023, from 1:30 p.m. to 4 p.m.**

**Council chamber at city hall - Lucien-Saulnier building**

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

You can watch a webcast of the meeting on the consultation webpage.

During the meeting, the city's Service de l'urbanisme et de la mobilité will present the proposed By-law concerning building occupancy and maintenance. The presentation will be followed by a question and comment period for members of the public in the meeting room. Afterwards, time will be reserved for the reading of questions and comments from members of the public attending the meeting remotely. Lastly, the meeting will end with a question and comment period for committee members.

#### **TAKE PART BY ASKING A QUESTION OR SUBMITTING A COMMENT**

The committee invites anyone who wishes to ask a question or submit comments about the subject of the consultation to register by filling out the [form](#) (in French) available on the consultation page at, **from Friday, May 19**

to **Tuesday, June 6, 2023, at 1 p.m.** On-site registration will also be available for those attending the meeting in person.

**DOCUMENTATION**

To help you understand the proposed by-law, you can consult the documentation (in French) available on the public consultation page of the standing committees' website.!

Anyone may request a copy of the documents by calling 514 872-3000 or by emailing [commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca).

You may also view the proposed by-law at the city's Service du greffe.

**INFORMATION:** Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Telephone: 514 872-3770

Fax: 514 872-5655

<https://montreal.ca/en/topics/standing-committees>

[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)

[@Comm\\_MTL](#)

In Montréal, on May 19, 2023

Emmanuel Tani-Moore

City Clerk

---

**PUBLICATION DATE: FRIDAY, MAY 19, 2023 – THE MONTREAL GAZETTE**